



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-92924>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-92924**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Cenon 1 avenue Carnot 33150 CENON

**Type de Numéro national d'indentification :** SIREN

**N° National d'identification :** 21330119500011

**Ville :** Cenon

**Code postal :** 33150

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 33

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr)

**Identifiant interne de la consultation :** 202422ACTVX

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Commande Publique

**Adresse mail du contact :** service.achats@cenon.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 557807084

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnées aux articles L.5212-1 à L 5212-11 du code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières. Liste des principales prestations effectuées au

cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 16/09/2024 à 12:30

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Collectivité territoriale

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de relampage et relanternage de l'éclairage public de la ville de Cenon

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45316110

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Il s'agit d'un accord cadre qui a pour objet des travaux de relampage et relanternage de l'éclairage public de la ville de Cenon. La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Il est conclu pour une durée initiale de 1 an reconductible 3 fois. Le montant maximum annuel est 500 000.00 euros.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Cenon

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée (H.T.) :** 2000000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Le candidat devra prendre contact par courriel à allo.

espacespublics@cenon.fr ou par tel au 05.57.80.70.32 ou 06 15 10 60 09 afin de convenir d'un rendez-vous pour effectuer la visite.

**Autres informations complémentaires :** Conformément aux dispositions des articles R 2132-1 à R 2132-6 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats de télécharger les documents du dossier de consultation et de déposer leur offre par voie électronique via le site : <http://demat-ampa.fr> Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Critère n°1-Prix des prestations jugée sur la base du DQE Récapitulatif 40 % Critère n°2-Valeur technique jugée suivant le CRMT complété : Approche méthodologique de toutes les étapes 30% détaillé en sous critères : 2.1-Qualité de l'approche client : Communication, pilotage tout au long des phases administratives et d'exécution 10 pts; 2.2-Moyens techniques et humains dédiés au marché , organisation type du chantier 10 pts; 2.3-Qualité du rendu et du contenu du dossier des ouvrages exécutés et modalités d'intégration de la base de données 5 pts; 2.4-Qualité du matériel ( Fournir les fiches techniques des principales fournitures en annexes au CRMT) 5 pts Critère n°3-Performances en matière de développement durable jugée sur le CRMT complété 30% détaillé en sous critères 3.1-Qualité de l'approche environnementale intégrée à l'exécution du marché : Organisation de chantier,

covoiturage, approvisionnements matériels, organisation administrative 10 pts 3.2-Mesures pour minimiser les nuisances : Transports et déchets, les flux de véhicules, les circulations douces, les commerces et équipements publics, les riverains 20 pts

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2024**